

**ARCHITECTES ET MESUREURS**

V. LACOMBE, 897, Ste Catherine

GAMELIN & HUOT, 58 St-Jacques

**PLOMBIERS ET COUVREURS**

E. DOUVILLE, 137B rue St-Urbain

**La Construction**

M. G. A. Monette architecte, est à préparer les plan et devis pour résidence devant être érigée sur le chemin de la Côte St Antoine à Westmont.

MM. Gamelin & Huot, architectes sont à préparer les plan et devis pour une maison formant deux logements devant être érigée sur l'avenue de Lorimier. Mde O. E. Forest en sera propriétaire.

MM. Gamelin & Huot sont à préparer les plan et devis pour une maison formant 2 logements devant être érigée avenue Delorimier. Mde T. Gagnon en sera propriétaire.

**PERMIS DE CONSTRUIRE A MONTRÉAL**

Rue Canning, une bâtisse formant 6 logements 44 x 29 6 à 3 étages en brique, couverture en gravois; coût probable \$3,000. Propriétaire, B. Ethier; architecte, G. A. Monette; maçon, M. Poirier; charpente, P. Forgues.

Rue Charron, une bâtisse formant 2 logements 24 x 36 à 2 étages en brique, couverture en composition; coût probable \$2,000. Propriétaire, J. R. Lewis; architecte, Geo. Sleep; maçon, John Quinlan; charpente, J. McGee.

Rue Fullum en arrière du No 210, sept bâtisses formant 14 logements 147 x 36 à 2 étages en bois et brique, couverture en gravois; coût probable \$7,000. Propriétaire, Marcel Thibodeau; maçon, Cyriac St Germain; charpente, A. Chailifoux.

Rue St Charles, une bâtisse formant 3 logements 48 x 33 à 2 étages, en brique, couverture en gravois; coût probable \$1,800. Propriétaire, Dame Vve Louis Fortier; maçons, Gagnon et Charette; charpente, K. Laberge.

Rue Peel, Nos 139 et 141, réparations et modifications, refaire la façade etc; coût probable \$3,000. Propriétaire A. G. Thompson, architecte, Robert Finlay; maçon, George Nicholson.

Rue Roy, en arrière des Nos 30 et 32, une bâtisse formant une boucherie et une glacière 47 x 31 à 2 étages en brique, couverture en rosin ciment et gravois. Propriétaire, A. E. Shippel; architectes, Walter Silvermore; maçon A. E. Wand.

**VENTES PAR LE SHÉRIF.**

Du 5 au 12 octobre 1897.

**DISTRICT DE MONTREAL**

William Perry vs Roderick Craven et al  
Montréal—Les 6 7 ind. des lots 860-7 et 860-8 du quartier St Louis, situés rue St Hypolite, avec bâtisses.  
Vente le 8 oct., à 10 h. a. m., au bureau du shérif à Montréal.

Agnès Monciau d t Desormeau vs Frs. Pontius dit Clermont.

St Martin—Le lot 196, avec bâtisses.  
Vente le 8 oct., à 10 h. a. m., à la porte de l'église paroissiale.

E. W. Gnaudiner et al vs N. B Thos Henderson.

Montréal—La partie du lot 1636-46 du quartier St Antoine, située avenue Edge Hill.

Vente le 8 oct., à 11 h. a. m., au bureau du shérif à Montréal.

Louis Séguin vs Joseph Séguin, fils.  
St Rédempteur—Les lots 109 et 121 contenant 98 ardens avec bâtisses.  
Vente le 5 octobre, à 11 h. a. m., à la porte de l'église paroissiale.

Mde L. P. Demers vs J. B. Laplante jr.  
Montréal—Le lot 687 du quartier Ste-Marie situé rue Plessis avec bâtisses.  
Vente le 5 octobre, à 10 h. a. m., au bureau du shérif.

In ré Louis Racine et Thomas de Gruchey.

Laprairie—Les lots 104 et 105 avec bâtisses.  
Vente le 5 octobre à 10 h. a. m à la porte de l'église paroissiale.

**DISTRICT DE TERREBONNE.**

Dame Marie Antoinette Thérberge vs Guillaume Labrosse.

St-Jérôme—1o Le lot 555 situé à Rivière Gagnon.  
2o Le lot 558 situé au même lieu.  
3o Le lot 560 situé au même lieu.  
4o Le lot 561 situé au même lieu.  
5o Le lot 562 situé au même lieu.  
6o Le lot 563 situé au même lieu avec bâtisses.

Vente le 5 octobre, à 10 h. a. m., à la porte de l'église paroissiale.

**DISTRICT D'ARTHABASKA**

A. T. Paré vs Dieudonné Lasalle.

St Eugène de Grantham. — Une terre située rang Brodeur, contenant 60 arpents avec bâtisses.

Vente le 5 octobre, à 9 h. a. m., à la porte de l'église paroissiale.

**DISTRICT DE BEAUCE**

Dame Louis Beaudoin vs David Vachon et al.

Sacré-Cœur de Jésus — Les lots 23c et 23d du 6e rang de Broughton, contenant 100 acres, avec bâtisses.

Vente le 9 oct., à midi, à la porte de l'église paroissiale.

Louis Coulombe vs Jean Bureau.

St Vital de Lambton—1o Le lot 8a du 1er rang contenant 68 acres, avec bâtisses.

2o Le lot 12a du 8e rang contenant 65 1/2 acres, avec bâtisses.

Vente pour le 1er lot le 5 oct., à 10 h. a. m., à la porte de l'église de St Evariste de Forsyth et le second lot le même jour à 1 h p. m., à la porte de l'église de St Vital de Lambton.

**DISTRICT DE CHICOUTIMI**

Alexandre Blair vs Michel Lespérance dit Talon.

Chicoutimi—Les lots 7a et 7b situés au 14e rang avec bâtisses.

Vente le 11 octobre à 10 h. a. m., au bureau du shérif.

Joseph Godreau vs Pitre Villeneuve.

Notre Dame du Lac St Jean—1o La moitié sud-est du lot 19 et la moitié

nord-ouest du lot 20 du 2e rang contenant 126 arpents avec bâtisses.

2o La moitié sud-est du lot 20 du 1er rang contenant 70 arpents avec bâtisses.  
Vente le 8 octobre à 1 h. a. m., à la porte de l'église paroissiale.

**DISTRICT DE KAMOURASKA**

The People's Bank of Halifax vs Louis Gagnon

Rivière Ouelle—1o Les lots 276 et 277.

2o La partie du lot 273.  
Vente le 8 octobre, à 10 h. a. m., à la porte de l'église paroissiale.

**DISTRICT DE RIMOU-KI**

Ste Angèle de Mérici—Les lots 323 et 324 contenant 52 arpents avec bâtisses.  
Vente le 9 octobre, à 10 h. a. m., à la porte de l'église paroissiale.

**DISTRICT DE ST. FRANÇOIS**

W. T. Oughtred vs John C. Campbell Dudswell et Cookshire.—1o Le lot 12a du 3e rang de Dudswell.

2o Les lots 31 et 32 du village de Marbleton avec bâtisses.

3o Le lot 38 du canton de Bury contenant 146 acres avec bâtisses.

Vente le 8 octobre à 11 h. a. m. à la porte de l'église St-Adolphe de Dudswell pour les terres décrites dans les deux premiers paragraphes et le 9 octobre à 11 h. a. m. au bureau du registra- teur à Cookshire pour les autres terres.

**DISTRICT DE QUÉBEC**

C. J. Marchildon vs Esdras Castonguay. St Jean des Chaillons.—Le lot 296 situé au 2e rang avec bâtisses.

Vente le 5 octobre, à 10 h. a. m., à la porte de l'église paroissiale.

**DISTRICT DE RICHELIEU**

Alphonse Larivière vs Ovide Larivière. St Aimé—La parti du lot 422 et lot 423 avec bâtisses.

Vente le 7 octobre à 10 h. a. m., à la porte de l'église paroissiale.

**UN PEU DE TOUT**

Une commission nommée par le gouvernement de la Nouvelle-Galles du Sud pour étudier les causes de l'inflammation spontanée des chargements de navires, vient de déposer son rapport. Comme la commission anglaise de 1876, cette nouvelle commission constate la relation entre l'importance des chargements et leur tendance à l'inflammation spontanée; elle condamne aussi la ventilation sauf à la surface. Les causes de l'inflammation doivent être recherchées dans l'absorption de l'oxygène par le charbon, cette absorption augmentant avec la température initiale du charbon et avec sa finesse, d'une part, avec la profondeur du chargement, la longueur du voyage et la température moyenne durant ce voyage, d'autre part.

En somme la commission n'apporte pas d'éléments nouveaux dans la question. Pourtant de nombreux systèmes ont été proposés pour parer au danger signalé. L'Engineering and Mining Journal en indique un, entre autres, imaginé par M. Kraus et qui consisterait à empêcher l'absorption de l'oxygène par le charbon en plaçant dans chaque navire des cylindres d'acide carbonique liquide de manière à mêler au chargement pendant la route une grande quantité d'acide carbonique à l'état gazeux. Reste à savoir si le procédé est bien pratique.